

Actualité

SEUAT



www.seuat.ca

Volume 33 no 4

Mars 2019

Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue

Dans ce numéro :

Tournée consultation appel d'offre en assurance-collective	2
Élections	3
Taux de cotisation RQAP et assur. - emploi	3
Comparatifs régimes d'assurance maladie	4

Mot de la présidente



Hélène Lambert
Présidente

Chères enseignantes,
Chers enseignants,

J'espère que vous avez su profiter pleinement de votre semaine de relâche. C'est toujours un moment attendu par nos élèves, mais aussi par nous toutes et tous afin de faire le plein d'énergie pour débiter la dernière étape de l'année, mais non la moindre. Je dis cela puisque cette dernière étape est souvent synonyme d'une course contre la montre pour terminer nos projets, s'assurer que nous avons vu l'ensemble de notre programme, revenir sur des notions moins bien acquises, concilier les apprentissages avec les beaux jours du printemps qui feront rêver certains de nos élèves, répondre aux consultations qui proviennent de notre syndicat, assister à différents comités, etc. Ne craignez rien car, à chaque année, vous arrivez au 30 juin avec un mandat bien accompli et exécuté avec tellement de professionnalisme. Ne l'oubliez jamais, c'est vous le professionnel dans votre classe.

Je profite de cette tribune pour vous rappeler que nous sommes à l'aube de la négociation de notre convention collective. Collective est un mot essentiel à garder dans notre esprit pour faire avancer les choses en éducation et surtout, améliorer nos conditions de travail et d'exercice. Soyez assurés que les problèmes vécus dans votre classe, on les retrouve dans pratiquement toutes les classes du Québec. Sachant que vous n'êtes pas seul à jouer dans ce film, dénonçons **collectivement** les mauvaises conditions de travail accumulées annuellement. En agissant collectivement, le gouvernement ne pourra pas faire la sourde oreille et continuer de nous soumettre des projets farfelus et improvisés en faisant croire à la population que LUI il sait ce que c'est d'enseigner et qu'IL en fait sa priorité. La MOBILISATION devra être le geste emprunté jour après jour pour ne pas juste espérer de meilleures conditions, mais les exiger.

(suite p. 2)



Rejoignez notre
site web



<https://www.facebook.com/SEUAT.CSQ>

Le SEUAT, en plus d'avoir son site internet, a maintenant sa page FACEBOOK. Pour vous inscrire ou vous informer, rejoignez-nous sur :

<https://www.facebook.com/SEUAT.CSQ>

(suite...) Un petit mot sur les questionnaires remplis à l'automne dernier pour connaître votre opinion sur la valorisation de la profession enseignante véhiculé par le GRAVE (groupe régional d'acteurs pour la valorisation des enseignants). Vous avez été très nombreux à y participer. Au total, 1 905 répondants (enseignants, étudiants, conseillers, directions et grand public) ont pris le temps de le compléter. C'est au-delà de nos espérances. De plus, nos professeurs de l'UQAT font présentement des entrevues sur tout le territoire pour compléter les informations dans le but d'obtenir un diagnostic le plus juste et représentatif de notre réalité régionale. Les résultats devraient sortir quelque part à l'automne 2019. Par la suite, nous débiterons l'élaboration des actions à mettre en place pour corriger le mieux possible, les situations déficientes. Nous vous tiendrons au courant des développements vers la fin de l'année 2019 ou au début de l'année 2020.

Finalement, gardez une place dans votre agenda pour assister en grand nombre à notre XXVe congrès SEUAT qui aura lieu les 31 mai et 1^{er} juin à Val-d'Or. En plus de votre précieuse opinion sur les propositions qui guideront nos actions pour le prochain triennat, vous pourrez assister à des ateliers très enrichissants, visiter des kiosques, partager avec nous vos gestes à saveur « zéro déchet », rencontrer la présidente de votre centrale (CSQ) et de votre fédération (FSE) et échanger avec des collègues d'autres commissions scolaires au banquet et à la soirée. Vous n'avez qu'à communiquer avec votre direction de district pour de plus amples informations et pour vous inscrire.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt,

Hélène Lambert, présidente

Tournée sur la consultation liée à l'appel d'offres en assurance collective



Vous êtes-vous déjà dit que:

- Le contenu du régime ne répondait pas à vos besoins?
- Le régime d'assurance est trop coûteux?
- La CSQ devrait considérer les offres d'autres assureurs?

Si vous répondez oui à l'une ou plusieurs de ces questions, **cette séance d'information est pour vous!**

District Ville	Date Heure	Endroit Local
Lac-Abitibi (La Sarre)	3 avril 2019 19h00	La Polyno Local A-139
Baie-James (Chibougamau)	4 avril 2019 16h15	École La-Porte-du-Nord Auditorium
Harricana (Amos)	3 avril 2019 16h30	Polyvalente La Forêt Salle Magoshan
Lac-Témiscamingue (Ville-Marie)	4 avril 2019 16h30	Édifice Brière Salle Lac-Témiscamingue
JEA (Val-d'Or)	1er avril 2019 16h30	Polyvalente Le Carrefour Salle Télébec
Rouyn-Noranda (Rouyn-Noranda)	2 avril 2019 16h30	École D'Iberville Local 217

Élections

Des élections se tiendront le **14 MAI 2019** pour les postes de direction de district pour les districts du Lac-Abitibi, Baie-James, Harricana et Rouyn-Noranda. Les formulaires de mise en nomination doivent parvenir à la présidence du comité des élections du SEUAT au plus tard le **12 avril 2019 à 16h**.

De plus, au Congrès SEUAT des **31 mai et 1er juin 2019**, se tiendront les élections aux postes de vice-présidence et de secrétariat-trésorerie. Les formulaires de mises en nomination doivent parvenir à la présidence du comité des élections du SEUAT au plus tard le **3 mai 2019 à 16h**.

Tous les formulaires de mise en nomination sont disponibles auprès de votre délégué(e) ou sur le site internet du SEUAT au www.seuat.ca.

Taux de cotisation et maximum assurables au RQAP et à l'A-E en 2018-2019

Vous trouverez dans les deux tableaux suivants les taux de cotisation, les maximums annuels assurables et les taux de prestations maximaux applicables en 2018 et 2019 pour le RQAP et l'assurance-emploi.

TABLEAU 1 - Taux de cotisation, maximums assurables et taux de prestations maximaux au RQAP en 2018 et 2019.

	2018	2019
Taux de cotisation	0,548 %	0,526 %
Maximum annuel assurable	74 000 \$	76 500 \$
Taux de prestations maximaux		
55%	782 \$	809 \$
70%	996 \$	1 029 \$
75%	1 067 \$	1 103 \$

TABLEAU 2 - Taux de cotisation, maximums assurables et taux de prestations maximal à l'assurance-emploi en 2018 et 2019.

	2018	2019
Taux de cotisation	1,30 %	1,25 %
Maximum annuel assurable	51 700 \$	53 100 \$
Taux de prestations maximal	546 \$	561 \$

Rappelons que le taux de prestations maximal est déterminé par la date de début de la période de prestations et ne varie pas par la suite, même si les prestations chevauchent deux années. Par exemple, au RQAP, le taux de prestations maximal applicable à une période de prestations débutant le dimanche 23 décembre 2018 sera celui de 2018 pour toute la période, même si les prestations continuent à être versées en 2019. Le taux de prestations maximal de 2019 ne s'applique, quant à lui, qu'aux périodes de prestations commençant le dimanche 6 janvier 2019 ou après.

En espérant que ces renseignements vous seront utiles.

Mélanie Michaud, conseillère
Sécurité sociale, CSQ-Québec

14 janvier 2019

Comparatifs des régimes d'assurance maladie 2 et 3 actuels et des modifications proposées pour le renouvellement 2019

Vous remarquerez un écart de primes avec l'année précédente. Ceci est en partie dû à des changements apportés à la couverture de certains services. De plus, afin de rendre le régime plus souple et adapté aux besoins des personnes adhérentes, une modification administrative a été apportée au volet assurance maladie, soit:

- Possibilité de changement à la hausse du régime d'assurance maladie (passer de Maladie 1 à Maladie 2 ou 3; ou passer de Maladie 2 à Maladie 3) sans preuve d'assurabilité et sans qu'un événement de vie ne survienne. Le nouveau régime devra toutefois être maintenu durant une période minimale de 24 mois, après quoi il pourra être réduit en tout temps.

Modalités actuelles du régime	Modalités proposées du régime
<p>Maladie 2 Acupuncture (80%, 20\$/traitement, 400\$/an) Chiropractie (80%, 20\$/traitement, 400 /an) Podiatrie ou podologie (80%, 28\$/traitement, 400\$/an) Physiothérapie (80%, 24\$/traitement, 400\$/an) Orthophonie, ergothérapie ou audiologie (80%)</p> <p>Psychothérapie (50%, 500 \$/an)</p>	<p>Maladie 2 Acupuncture Chiropractie Podiatrie ou podologie Physiothérapie</p> <p>Orthophonie, ergothérapie ou audiologie - 80% des traitements jusqu'à un maximum de remboursement annuel de 1 000 \$ pour l'ensemble des professionnelles ou professionnels de la santé énumérés ci-dessus</p> <p>Psychothérapie (50%, 500\$/an) (pour chaque personne du certificat)</p>
<p>Maladie 3 Acupuncture (80%, 36\$/traitement, 600\$/an) Chiropractie (80%, 28\$/traitement, 500\$/an) Podiatrie ou podologie (80%, 36\$/traitement, 600\$/an) Physiothérapie et ostéopathie (80%, 36 \$/traitement, 700\$/an) Orthophonie, ergothérapie ou audiologie (80%) Diététique (80%, 28 \$/consultation, 500 \$/an) Homéopathie (80%, 28 \$/consultation, 600 \$/an) Naturopathie, massothérapie, kinésithérapie et orthothérapie (80%, 28 \$/traitement, 600 \$/an)</p> <p>Psychothérapie (50% des premiers 1 000\$ de frais admissibles et 80% des frais excédentaires, 1 500\$/an)</p>	<p>Maladie 3 Acupuncture Chiropractie Podiatrie ou podologie Physiothérapie et ostéopathie</p> <p>Orthophonie, ergothérapie ou audiologie Diététique Homéopathie Naturopathie, massothérapie, kinésithérapie et orthothérapie</p> <p>- 80% des traitements jusqu'à un maximum de remboursement annuel de 2 000 \$ pour l'ensemble des professionnelles ou professionnels de la santé énumérés ci-dessus</p> <p>Psychothérapie (50% des premiers 1 000\$ de frais admissibles et 80% des frais excédentaires, 1 500\$/an)</p>

L'ACTUALITÉ SEUAT

Volume 33 No 4
 145, Perreault Est
 Rouyn-Noranda, Qc
 J9X 3C3
 Téléphone: 819-762-0929
 Télécopieur: 819-762-0130

www.seuat.ca
www.facebook.com/SEUAT.CSQ
www.lacsq.org

Rédaction:

Jacques Blanchet

Montage:

Francine Boucher

Collaboration:

Hélène Lambert
 Jacques Blanchet
 Francis Noël